

# Calendrier de la campagne des formations 2020/2021

**Personnels concernés** : personnel enseignant, personnel d'encadrement, personnel d'orientation et d'éducation, personnel d'inspection

Opérations	Dates
<p><b>FORMATIONS À INSCRIPTIONS GAÏA CEFPEP :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avis en ligne des chefs d'établissement</li> <li>- Validation des inscriptions par les corps d'inspection et les rectorats</li> <li>- Diffusion des candidatures retenues exclusivement sur GAÏA CEFPEP au fur et à mesure des dates des formations et de leur traitement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ 26 septembre au 22 novembre 2020 inclus</li> <li>♦ 01<sup>er</sup> au 22 novembre 2020 inclus</li> <li>♦ 23 novembre au 31 décembre 2020 inclus</li> <li>♦ À partir de février 2021 et généralement 1 mois avant le début du stage</li> </ul>
<p><b><u>Réception par les participants :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une invitation établie par le CEFPEP, (* NB : TOUT CANDIDAT DOIT CONSULTER GAÏA CEFPEP AFIN DE VÉRIFIER SI SA CANDIDATURE EST RETENUE OU NON. LE CEFPEP N'EST PAS EN MESURE D'INFORMER DIRECTEMENT LES CANDIDATS NON RETENUS.</li> <li>- d'un ordre de mission établi par le rectorat à la demande du CEFPEP.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Pour toutes les formations à inscriptions GAÏA CEFPEP : <b><u>SEULS</u></b> les candidats retenus (*) recevront leur invitation CEFPEP entre 15 jours et 1 mois avant le début de la formation.</li> <li>♦ Chaque rectorat délivre les ordres de mission à réception de la liste des candidats retenus par le CEFPEP</li> </ul>
<p><b>ORMATIONS À INSCRIPTION DIRECTE auprès des partenaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Propositions de formations par les entreprises, visibles sur le site du CEFPEP</li> </ul> <p><a href="https://eduscol.education.fr/cid84348/stages-enseignants.html">https://eduscol.education.fr/cid84348/stages-enseignants.html</a></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ À partir de novembre 2020 et tout au long de l'année scolaire en fonction des dates définies par les entreprises</li> </ul>
<p><b><u>Réception par les participants :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une invitation établie par le CEFPEP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>♦ Pour toutes les formations à inscription directe, les candidats retenus recevront leur invitation CEFPEP entre 15 jours et 1 mois avant le début du stage et devront demander une autorisation d'absence à leur chef d'établissement.</li> </ul>
<p><b>VOS PROJETS DE FORMATION « À LA CARTE »</b> (voir le délai à respecter pour proposer votre candidature)</p>	<p>Inscriptions tout au long de l'année</p> <p><a href="https://eduscol.education.fr/cid84659/stages-a-la-carte.html">https://eduscol.education.fr/cid84659/stages-a-la-carte.html</a></p>